

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 avril 2017 à 18H30

Présents : M. JOUVENEL Edmond, M. FOURNIER Daniel, M. OUALID Jean-Marc, M. JEAN Raymond, M. GARCIA Manu, , M. SAMUYLLO Denis, Mme GARNIER-LEPERCHOIS Marilyne

Excusé : Stéphane LE MAO donne procuration à Raymond JEAN,
Christian MAZIER donne procuration à Denis SAMUYLLO
Gérard MIGNARD Gérard donne procuration à Marilyne GARNIER

Absente : Mme GUAQUIERE Florence

A été nommé secrétaire : Daniel FOURNIER

Approbation du dernier compte rendu

Les élus souhaitent qu'il soit rajouté sur le compte rendu 21 février 2017 relatif au désenclavement demandé par des administrés, un courrier a été remis à Madame Flandin de M. Raymond Jack ; charge aux divers propriétaires de reprendre contact avec ce dernier afin de proposer un échangeur parcellaire.

Vote des trois taxes.

11,6% taxe d'habitation.

13,2% foncier bâti.

31,3% foncier non bâti.

Pas de changement depuis 2009.

Voté à l'unanimité.

Compte administratif 2016

Budgets :

Commune : Résultat de clôture : Investissement : 104 308.72€ - Fonctionnement : 255 957.47€

Parking : Résultat de clôture : Investissement : 34 003.23€ - Fonctionnement : 5 782.32 €

Assainissement : Résultat de clôture : Investissement : - 2 900.49 € - Fonctionnement : -3 970.80 €

AEP : Résultat de clôture : Investissement : 6 797.37 € - Fonctionnement : 27 850.52 €

CCAS : Résultat de clôture : Fonctionnement : 603.74 €

Voté à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le budget de la commune a un besoin net en investissement de 98 191.28 € du au reste à réaliser.

Voté à l'unanimité.

Vote à l'unanimité .

Compte de gestion 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes de gestion pour la Commune, Le parking, l'Assainissement, l'Adduction d'eau potable et le CCAS de l'année 2016.

Voté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2017

Commune : Investissement : 746 952€ - Fonctionnement : 337 266.19€

Parking : Investissement : 104 003.23€ - Fonctionnement : 185 782.32€

Assainissement : Investissement : 125 623.50 € - Fonctionnement : 76 187.69 €

AEP : Investissement : 143 117,37 € - Fonctionnement : 47736.77€

CCAS : Fonctionnement : 2603.74 €

Voté à l'unanimité.

Contrat Saur

Le contrat entre la commune et la saur arrive à échéance. Un avenant a été proposé par la Saur. Les élus préfèrent reporter cette décision, afin d'étudier le nouveau contrat.

Adhésion de saint Laurent des Arbres au SIIG.

Voté à l'unanimité.

Régularisations foncières

Vu la délibération sur ce sujet du 20 septembre 2016, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer tous les documents lui permettant de procéder à la rectification des limites cadastrales relative au chemin du plan

Voté à la majorité 1 abstention et 9 pour.

Demande de subvention

L'Association La Roca demande à la commune une subvention afin de restaurer les tours.

Voté à l'unanimité pour un montant de 2200€.

Demande de subvention

L'APE de Saint Michel d'Euzet/La Roque sur Cèze demande une subvention annuelle.

Voté à l'unanimité pour un montant de 1100€.

Convention avec la fourrière

Le Maire propose que la commune signe une convention d'agrément pour enlèvement des véhicules en infractions avec le garage DAVANIER de Saint Victor la Coste.

Voté à l'unanimité.

Délégué du SIVU du Massif bagnolais

Titulaire : Daniel FOURNIER

Suppléant : Christian MAZIER

Voté à l'unanimité.

Eclairage public

Projet retenu : Eclairage du Monument aux Morts jusqu'au pont "Charles Martel"

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

La commune va remplacer le défibrillateur volé Place des Marronniers.

Le stationnement :

- "Grand Rue" reste un problème de stationnement, le conseil étudie la possibilité de poser un panneau d'interdiction de stationner.

- "Place de la Maire" : un marquage du lavoir jusqu'à la mairie sera matérialisé au sol et réservé à la Mairie et élus durant la période estivale.

Dimanche 23 avril : 1er tour de l'élection présidentielle

L'INSEE informe d'une augmentation de la population : 183 habitants.

Vendredi 21 avril : Inauguration de la plaque en hommage au pompier décédé dans les cascades le 21 avril 2000.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 22h20.